

No. de résolution
ou annotation



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Conseil des commissaires

Le 14 janvier 2009

À une séance ordinaire du CONSEIL DES COMMISSAIRES de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **quatorzième jour du mois de janvier deux mille neuf**, sous la présidence de monsieur Yvon Lemire, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

LES COMMISSAIRES

Roland Auclair	Michel Marcotte
Georgette Bazinet	Jean-Guy Paillé
Denys Beaudin	Stéphane Poirier
Claude Brouillette	Suzanne Poirier
Christian Daigneault	Dany Poulin
Jacques Désilets	Thérèse Pruneau
Pierre-A. Dupont	Louise Rocheleau Laporte
Vital Gaudet	Pierrette Rouillard
Réjean Hivon	Marie-Josée Tardif
Gilles Isabelle	Pierre Tremblay
Denis Lamy	

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Julie Morneault

ABSENCES MOTIVÉES

Claude Alarie
Alain Saulnier

SONT AUSSI PRÉSENTS

Michel Morin	Directeur général
Hélène Corneau	Directrice générale adjointe
Jean Huard	Directeur général adjoint
Claudine Thivierge	Secrétaire générale
Alain Bastien	Directeur des ressources financières et matérielles
Bernard Dufourd	Directeur des services éducatifs en formation professionnelle et continue
Serge Hamel	Directeur des services éducatifs au secteur jeunes
Richard Lampron	Directeur de l'informatique et du transport scolaire
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Claudine Thivierge, secrétaire générale, constate le quorum.
Monsieur Yvon Lemire, président, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et à l'assistance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

62-CC/09-01-14 IL EST PROPOSÉ PAR PIERRETTE ROUILLARD, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2008

63-CC/09-01-14 IL EST PROPOSÉ PAR ROLAND AUCLAIR, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2008 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Conseil des commissaires

Le 14 janvier 2009

AFFAIRES RELATIVES AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Julie Morneault informe les membres du Conseil des commissaires que lors de la rencontre régulière du 5 janvier 2009, le comité de parents a reçu la visite de monsieur Serge Hamel, directeur des services éducatifs, qui a présenté les principes de répartition des ressources. Ils ont également eu une présentation faite par l'organisme *Le parrainage du Centre de service en déficience intellectuelle*. Enfin, le comité de parents a donné son avis favorable aux objectifs, principes et critères de répartition des ressources pour l'année scolaire 2009-2010.

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU TRANSPORT COLLECTIF DE MASKINONGÉ

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Dany Poulin comme représentant au conseil d'administration du transport collectif de la MRC de Maskinongé pour l'année 2008-2009;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer un commissaire pour représenter le Conseil des commissaires au conseil d'administration du transport collectif de la MRC de Maskinongé pour l'année scolaire 2008-2009;

64-CC/09-01-14

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY PAILLÉ, COMMISSAIRE, de nommer monsieur Gilles Isabelle pour siéger au conseil d'administration du transport collectif de la MRC de Maskinongé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE SÉLECTION DU CONCOURS « CHAPEAU LES FILLES »

CONSIDÉRANT la tenue du concours provincial annuel « Chapeau les filles » – Édition 2008-2009;

CONSIDÉRANT que ce concours se veut une mesure pour favoriser la diversification professionnelle chez les filles;

CONSIDÉRANT que le choix de notre candidate devra être arrêté pour le 6 février 2009;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection doit être formé afin de déterminer la gagnante de toutes les formations professionnelles sélectionnées;

65-CC/09-01-14

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE, que les personnes suivantes soient nommées pour faire partie du comité de sélection dans le cadre du concours « Chapeau les filles » – Édition 2008-2009 : mesdames Thérèse Pruneau et Georgette Bazinet ainsi que messieurs Denys Beaudin et Stéphane Poirier.

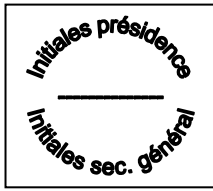
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉTROCESSION DE L'ÉCOLE JEAN-GODEFROY PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT la cession de l'école Jean-Godefroy résolue par la Commission scolaire de Trois-Rivières le 17 novembre 1980 pour la somme nominale de un dollar (1,00 \$);

CONSIDÉRANT l'acte notarié du 29 octobre 1981, publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Trois-Rivières, sous le numéro 338 318, dont une photocopie est annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

CONSIDÉRANT l'intention signalée par l'Université du Québec à Trois-Rivières de céder ledit immeuble à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy en vertu de la convention spéciale contenue dans ledit acte notarié, dont une photocopie de ladite intention écrite est annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Conseil des commissaires

Le 14 janvier 2009

CONSIDÉRANT les besoins identifiés par la Commission scolaire du Chemin-du-Roy au regard de locaux supplémentaires pour la formation professionnelle, l'éducation des adultes et la formation continue;

CONSIDÉRANT l'étude du dossier par le Comité plénier du Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

66-CC/09-01-14

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE, que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy se prévale de la convention spéciale contenue à l'acte notarié du 29 octobre 1981, publié sous le numéro 338 318, en reprenant l'immeuble Jean-Godefroy, dont la désignation est décrite audit acte notarié, pour la somme nominale de un dollar (1,00 \$);

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy s'engage à respecter les droits d'occupation dudit immeuble par le Musée québécois de la culture populaire;

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy consente un bail à l'Université du Québec à Trois-Rivières pour une durée d'au moins cinq ans (dont les clauses seront à convenir éventuellement), au regard de l'occupation actuelle de deux classes;

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy s'engage à respecter le droit des détenteurs d'une vignette de stationnement, pour un maximum de trente (30), jusqu'au 30 août 2009;

Que la Commission scolaire du Chemin-du Roy s'engage à assumer les frais de la transaction à venir.

Que le directeur général, monsieur Michel Morin, et le président du Conseil des commissaires, monsieur Yvon Lemire, soient et sont par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, ledit acte de rétrocession.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES

CONSIDÉRANT que chaque année, la Commission scolaire doit établir un plan triennal de répartition et de destination des immeubles, conformément à l'article 211 de la « Loi sur l'instruction publique »;

CONSIDÉRANT que ce plan dresse la liste des établissements, écoles et centres où la Commission scolaire dispense ses services;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité de parents en vertu de l'article 193 de la « Loi sur l'instruction publique »;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

67-CC/09-01-14

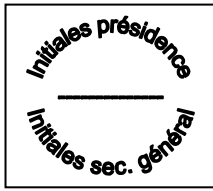
IL EST PROPOSÉ PAR DANY POULIN, COMMISSAIRE, d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 tel que modifié et déposé en annexe de la présente résolution;

De transmettre ce plan à chaque municipalité régionale de comté ou communauté urbaine conformément à l'article 211 de la « Loi sur l'instruction publique »;

D'adopter les actes d'établissement découlant du plan triennal pour l'année 2009-2010;

De délivrer l'acte d'établissement qui en découle pour l'année 2009-2010 aux écoles et aux centres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Conseil des commissaires

Le 14 janvier 2009

NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION SCOLAIRE

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Alain Saulnier, commissaire de la circonscription no 10;

CONSIDÉRANT l'obligation de tenir un scrutin pour combler le poste vacant;

CONSIDÉRANT l'obligation de la Commission scolaire de désigner une présidente d'élection en vertu de l'article 22 de la « Loi sur les élections scolaires »;

68-CC/09-01-14

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE, que monsieur René Parenteau soit désigné président d'élection scolaire à venir pour la circonscription no. 10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

APPLICATION DE LA POLITIQUE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES EXIGÉES DES PARENTS ET DES ÉLÈVES – ANNÉE 2008-2009

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil des commissaires d'assurer aux parents de chaque école une gestion éclairée et transparente des contributions financières exigées des parents et des élèves;

CONSIDÉRANT les échanges avec les conseils d'établissement;

CONSIDÉRANT les différents articles de la « Loi sur l'instruction publique » concernant les droits et la gratuité des services éducatifs;

CONSIDÉRANT les différents articles de la « Loi sur l'instruction publique » qui départagent les responsabilités de la Commission scolaire, du conseil d'établissement et du comité de parents au regard des contributions financières exigées des parents;

CONSIDÉRANT la politique de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy relative aux contributions financières exigées des parents et des élèves;

CONSIDÉRANT l'article 6.4 de ladite politique.

69-CC/09-01-14

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES DÉSILETS, COMMISSAIRE, de prendre acte du dépôt du document « Frais exigés des parents du secteur jeunes 2008-2009 »;

Que la direction générale s'assure que les directions d'établissement du secondaire indiquent sur les feuillets d'informations et les lettres aux parents toute l'information au regard des coûts directs et indirects engendrés par les programmes sport-études (incluant les coûts exigés par les fédérations sportives), musique-études et autres.

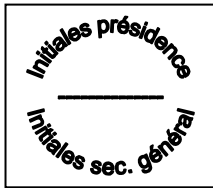
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

VALORISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – PRÉSENTATION VIDÉO

Une vidéo a été présentée aux membres du Conseil des commissaires sur la formation professionnelle. Cette vidéo a été réalisée par les services éducatifs secteur jeunes et formation professionnelle suite à une demande issue de la table de persévérance scolaire. L'objectif poursuivi étant de valoriser la formation professionnelle auprès des élèves potentiels et des parents. De beaux exemples de réalisations personnelles et de réussites scolaires sont démontrés dans cette vidéo et font la fierté des parents et des élèves. En somme, un bel outil de communication et de promotion.

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Monsieur Yvon Lemire présente un résumé des principales activités des dernières semaines.



Dates	Activités
10 décembre 2008	Conseil des commissaires
11 décembre 2008	<ul style="list-style-type: none">• Tournée du président de l'UMQ• Rencontre des Fêtes des commissaires
12 décembre 2008	Conférence de presse de l'ARSM (football et hockey au primaire)
15 décembre 2008	Conférence de presse Club Richelieu - école Mond'Ami
16 décembre 2008	Signature contrats de servitude avec M ^e Baribeau, et M ^e Lesieur, notaires
18 décembre 2008	CRÉ Mauricie (rencontre des membres et intervenants)
19 décembre 2008	<ul style="list-style-type: none">• Signature contrat de servitude avec M^e Béland, notaire• Vœux des Fêtes au personnel du centre administratif
8 janvier 2009	Activité de la Chambre de commerce pour la nouvelle année
14 janvier 2009	Conseil des commissaires

Le président, monsieur Yvon Lemire, tient à souligner la contribution de monsieur Alain Saulnier, commissaire démissionnaire, tout au long des dix dernières années. En son nom et au nom des membres du conseil des commissaires, il lui offre ses plus sincères remerciements et le meilleur des succès dans ses projets futurs.

COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général informe les commissaires sur les sujets suivants :

Dates à retenir

15 janvier 2009 : 5 à 7 Gagnant-Gagnant
26 janvier 2009 : Formation sur la Loi 88
28 janvier 2009 : Comité exécutif et comité plénier

Dossier en cours

Monsieur Michel Morin, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires que le plan de réorganisation administrative et les affectations pour les membres du personnel cadre pour l'année 2009-2010 sont présentement en cours. De plus, une rencontre est prévue avec la directrice générale de la ville de Louiseville pour le projet de gymnase à l'école primaire Louiseville.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Lettre de démission du commissaire, monsieur Alain Saulnier.

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h, 45, monsieur Stéphane Poirier, commissaire, propose la levée de la séance.

Le président

La secrétaire générale